OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

1. **Rendement** : Identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) un document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction du niveau de qualification deux;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux, dont les suivantes :

   a. instruction obligatoire; et

   b. instruction complémentaire.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions d'instruction obligatoire du niveau de qualification deux, y compris : a. l'instruction commune aux éléments marine, armée et aviation des OCC : 1. civisme; 2. service communautaire; 3. leadership; 4. bonne forme physique et mode de vie sain; 5. sports récréatifs; 6. tir de précision avec la carabine à air comprimé; 7. connaissance générale des cadets; 8. exercice militaire; b. l'instruction propre à l'élément aviation : 1. aviation; 2. technologies de l'aviation; 3. aérospatiale; 4. survie pour équipage de vol.	Activité en classe	15 min	A0-010

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire du niveau de qualification deux.	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11
PE3	Diriger une activité sur les occasions d'instruction du niveau de qualification deux.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité en classe :	20 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets et stimuler leur intérêt pour les occasions d'instruction du niveau de qualification deux.

7. **Documents de référence** : A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;

   b. document de cours sur les OREN et les OCOM pour l'instruction du niveau de qualification deux qui se trouve à l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 7, annexe A; et

   c. du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage** : Document de cours sur les OREN et les OCOM pour les occasions d'instruction du niveau de qualification deux qui se trouve à l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 7, annexe A.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. Pour les occasions d'instruction complémentaire du niveau de qualification deux dans le PE2, se référer au plan d'instruction annuel de l'escadron.

   b. Cet OCOM devrait se dérouler aussitôt que possible dans l'année d'instruction. Voir un exemple d'horaire au chapitre 2, annexe B.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.